

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation FORCE VIVE, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: David Hiler, Conseiller d'Etat de la République*
3.

Date de la décision: 08.10.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **06.03.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Me Geneviève Carron, rue du Mont-de-Sion 12,
1206 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: *et Canton de Genève

Me Geneviève Carron, avocate
1206 Genève

(04307020)